

L'INGÉNIERIE
DU MOUVEMENT

EMBALLAGE INDUSTRIEL
& LOGISTIQUE ASSOCIÉE



SYNDICAT
DE L'EMBALLAGE
INDUSTRIEL
ET DE LA LOGISTIQUE
ASSOCIÉE





Un syndicat fort de l'expertise technique de ses membres au service de leurs clients

Toujours en quête d'amélioration, le SEILA, grâce à ses élus, à la quarantaine d'adhérents donnant leur temps et leurs compétences dans ses diverses commissions, est résolument tourné vers l'avenir.

Issu des métiers du bois, l'emballage industriel poursuit son chemin vers la logistique et les services associés.

Ses adhérents, dépositaires d'un savoir-faire préservé, vous permettront d'acheminer vos produits en toute sécurité dans le monde entier.

Nombre d'entreprises et de donneurs d'ordres européens ont choisi de nous faire confiance et, ainsi, de référencer les SPECIFICATIONS TECHNIQUES pour l'emballage de leurs matériels industriels.

Comme eux, utilisez les services d'un emballer AGRÉÉ ; il vous assurera un travail dans les règles de l'art.

Le logo S.E.I. apposé sur les emballages vous en apportera la garantie.



Dominique Lemaître
Président du SEILA

NOS MISSIONS

Depuis sa création en 1951, le SEILA s'efforce, grâce aux 4 missions prioritaires qu'il s'est fixé, d'apporter à ses adhérents l'appui nécessaire à leur évolution :

- 1 UNIR**, c'est permettre aux adhérents de se rencontrer, de dialoguer et de s'exprimer. C'est leur donner également la possibilité de collaborer sur des dossiers et chantiers importants.
- 2 INFORMER & COMMUNIQUER**, c'est donner à tous les adhérents, en temps réel, grâce à un site Internet qui leur est dédié, l'information nécessaire sur leur métier et sur la vie de leur syndicat. Le site les informe également sur les nouvelles réglementations.
- 3 PROMOUVOIR**, c'est faire connaître la profession via des supports de communication : salons, articles de presse et par un site internet où les industriels peuvent trouver l'ensemble des produits et services offerts par les adhérents. L'objectif de l'action du SEILA est d'aider les sociétés adhérentes à se développer et prospérer mais le syndicat veille à ce que le développement de ces sociétés se fasse dans le respect de leurs clients, fournisseurs et confrères.
- 4 REPRÉSENTER**, c'est veiller aux intérêts des adhérents auprès des organismes et des institutions officielles et donner au syndicat une dimension européenne et mondiale.

SYNERGIE DES METIERS

Les membres du SEILA, par la complémentarité de leurs métiers et grâce aux échanges que leur permet l'appartenance au syndicat, offrent à leurs clients un large éventail de solutions d'emballage, de logistique et de services associés.

MEMBRES EMBALLEURS AGREES

Réalisant des prestations d'emballage industriel, ils bénéficient de l'usage de la Marque "S.E.I." et disposent d'un numéro d'agrément délivré par le SEILA à l'issue d'une procédure d'audit réalisée par le BUREAU VERITAS.

MEMBRES EMBALLEURS LOGISTIENS AGREES

Réalisant des prestations d'emballage industriel et de logistique associée, ils bénéficient de l'usage des Marques "S.E.I." et "SEILA" et disposent, pour ces 2 marques, d'un numéro identique d'agrément délivré par le SEILA à l'issue d'une procédure d'audit réalisée par le BUREAU VERITAS.

MEMBRES AFFILIES

Fabriquants des caisses et palettes sur mesure, ils travaillent en relation étroite avec les emballer industriels et participent activement aux travaux techniques.

MEMBRES CORRESPONDANTS

Exerçant des métiers connexes à l'emballage (calages, films thermo-soudables, produits de protection VCI, assurance, etc...). Ils apportent une large contribution aux travaux techniques.

CHIFFRES CLÉS

Plus de 65 ans d'existence

133 entreprises

373 millions d'euros de chiffre d'affaires

3481 emplois

10 membres élus au Conseil de Direction

3 délégués régionaux

(source 2014)



L'EXPERTISE TECHNIQUE : 5 COMMISSIONS

Le BUREAU TECHNIQUE — B.T.E.I. & B.T.L.I. — composé des meilleurs techniciens et ingénieurs issus des entreprises adhérentes, véritable pierre angulaire du SEILA, apporte à ses membres le fruit de son expérience leur permettant ainsi d'exercer leur métier dans un souci constant de qualité.

1 EMBALLAGE INDUSTRIEL

- Élabore et actualise son référentiel : "LES SPECIFICATIONS TECHNIQUES DE L'EMBALLAGE DES MATERIELS INDUSTRIELS" support de la Marque S.E.I.,
- Met à disposition de ses adhérents des outils d'approfondissement des connaissances,
- Informe des évolutions techniques et réglementaires.

2 LOGISTIQUE INDUSTRIELLE

- Élabore et actualise son référentiel "LA CHARTE LOGISTIQUE associée à l'emballage des Equipements Industriels", support de la Marque SEILA.

3 AUDIT ET CONTROLE DES DEUX MARQUES

- Réalise les visites préliminaires permettant de déterminer si une candidature à l'agrément à l'une et/ou l'autre des marques est recevable,
- Délivre le numéro d'agrément,
- Dresse le bilan des contrôles annuels ou bisannuels effectués par le BUREAU VERITAS selon le degré de conformité aux exigences des deux marques et veille au respect des mises en demeure d'effectuer les actions correctives,
- Détermine les sanctions à appliquer en cas de non-conformité importante.

4 BOIS ET MATERIAUX

- Suit l'activité économique du bois et de ses dérivés,
- Collabore aux travaux de mise à jour des "SPECIFICATIONS TECHNIQUES DE L'EMBALLAGE DES MATERIELS INDUSTRIELS".

5 ASSURANCES / RESPONSABILITES

- L'agrément implique une couverture minimum d'assurance en responsabilité civile professionnelle,
- Les membres agréés ont l'obligation de fournir une attestation annuelle de leur assureur.

TRANSMISSION DES CONNAISSANCES

FORMATION AUX "SPECIFICATIONS TECHNIQUES DE L'EMBALLAGE DES MATERIELS INDUSTRIELS" INITIÉE PAR LE SEILA

- Financée par OPCA 3+, organisme de branche gérant les fonds collectés au titre de la formation professionnelle continue,
- Délivrée par HM. FORMATION,
- Public concerné :
contremaîtres, chefs d'équipes,
- Objectifs :
 - Permettre aux stagiaires de former ultérieurement les personnels des ateliers,
 - Permettre aux stagiaires d'être les interlocuteurs privilégiés des contrôleurs du BUREAU VERITAS lors des audits annuels des sites,
- Réalisation d'un guide de formation de l'emballage des matériels industriels comme support pédagogique.

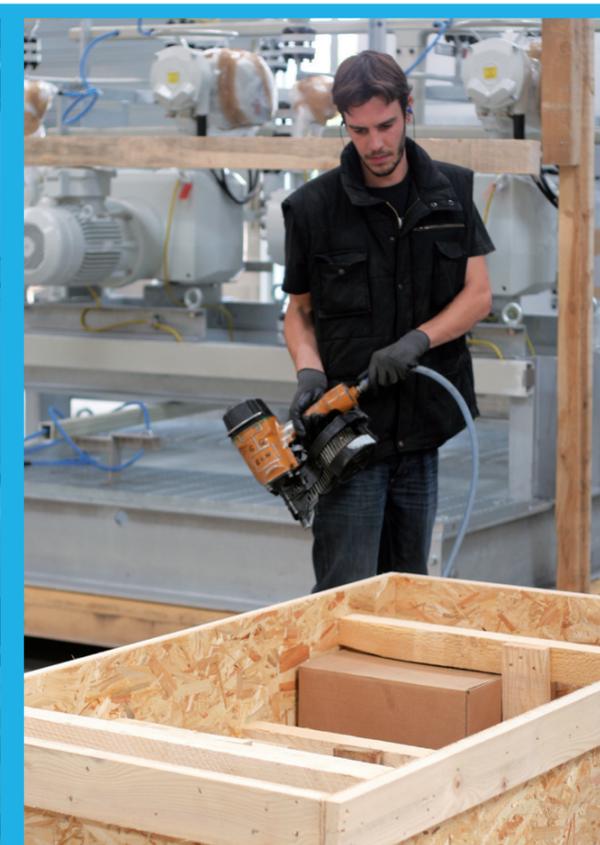
TÉMOIGNAGES

"Cette formation m'a permis de définir la meilleure façon de mettre en œuvre au quotidien les spécifications techniques S.E.I. et d'échanger avec des professionnels de l'emballage issus de toute la France. Un grand merci à notre formateur de nous offrir son savoir."

David - 35 ans - Chef de projet

"Grâce à la lecture systématique des spécifications techniques mettant en évidence les points essentiels ainsi qu'à la présence d'un formateur pédagogue et passionné, le groupe a pu créer une dynamique constructive. Je ne peux que recommander cette formation qui m'a permis d'enrichir mes pratiques professionnelles déjà nourries par une forte expérience de l'emballage industriel."

Omer - 40 ans - Responsable qualité



LOGISTIQUE ASSOCIÉE À L'EMBALLAGE DES MATÉRIELS INDUSTRIELS

- Pour répondre à la demande de globalisation croissante de la chaîne logistique, les emballeurs industriels réalisent en amont et en aval de leur activité d'emballage des prestations annexes,
- Pour formaliser les exigences en la matière, le B.T.L.I. a créé la Marque "SEILA" et son support technique : la "CHARTER LOGISTIQUE associée à l'Emballage des Équipements Industriels",
- La Marque "SEILA" est attribuée, après audit effectué par le BUREAU VERITAS uniquement à un site d'emballage déjà titulaire de la Marque "S.E.I."

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Les entreprises adhérentes au SEILA sont éco-citoyennes. Elles préservent leurs ressources naturelles et appliquent les règles de protection environnementale.

UTILISATION DU BOIS MATERIAU ÉCOLOGIQUE RECYCLABLE EN BIOÉNERGIE

Le SEILA est membre du Conseil d'Administration de FRANCE BOIS FORET : Interprofession Nationale créée le 8 décembre 2004 sous l'égide du Ministère de l'Agriculture en charge des forêts, FBFB est le reflet d'une filière "responsable" qui gère durablement sa forêt, sa matière première, tout en relevant les défis d'aujourd'hui et de demain.

REACH
Enregistrement, évaluation et autorisation des produits chimiques.

APPLICATION DE LA NIMP 15 POUR LE TRAITEMENT DES BOIS

Cette norme internationale phytosanitaire impose, selon le programme de conformité français, le traitement des bois à l'exportation sans produits chimiques. Le Ministère de l'Agriculture délivre à chaque entreprise un numéro devant être apposé sur ses emballages ainsi qu'un logo indiquant le type de traitement utilisé.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Soucieux d'une gestion durable des forêts, le SEILA encourage ses adhérents à s'inscrire dans un processus de certification.

DES PROCEDURES D'ADHESION RIGOUREUSES

Chaque entreprise souhaitant intégrer le SEILA peut remplir une demande d'adhésion accessible sur le site Internet du SEILA qui, selon le type de candidature, est traitée différemment :

MEMBRE AGRÉÉ MARQUE "S.E.I."

- Justifier de 2 ans d'expérience en emballage industriel,
- 1^{er} examen du dossier en Conseil de Direction,
- Si la candidature est retenue, se soumettre à une visite préliminaire du Délégué Régional,
- 2^{ème} examen du dossier en Conseil de Direction,
- Si la candidature est retenue, se soumettre à un audit d'agrément par le BUREAU VERITAS,
- 3^{ème} examen du dossier en Conseil de Direction pour réponse définitive.

MEMBRE AGRÉÉ MARQUE "SEILA"

- Être titulaire de la Marque "S.E.I.",
- Justifier de 2 ans d'expérience en logistique industrielle associée à l'emballage industriel,
- 1^{er} examen du dossier en Conseil de Direction,
- Si la candidature est retenue, se soumettre à une visite préliminaire du Délégué Régional,
- 2^{ème} examen du dossier en Conseil de Direction,
- Si la candidature est retenue, se soumettre à un audit d'agrément par le BUREAU VERITAS,
- 3^{ème} examen du dossier en Conseil de Direction pour réponse définitive.

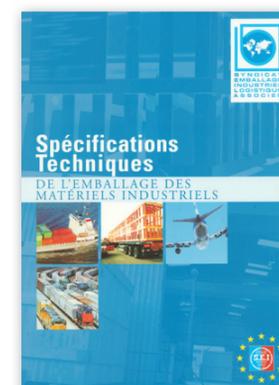
MEMBRE AFFILIÉ

- 1^{er} examen du dossier en Conseil de Direction,
- Si la candidature est retenue, se soumettre à une visite préliminaire du Délégué Régional,
- 2^{ème} examen du dossier en Conseil de Direction pour réponse définitive.

MEMBRE CORRESPONDANT

- Un unique examen du dossier en Conseil de Direction pour réponse définitive.

PUBLICATIONS DU SEILA



**SPECIFICATIONS
TECHNIQUES
DE L'EMBALLAGE
DES MATÉRIELS
INDUSTRIELS**
Support de la Marque "S.E.I."
déposée à l'INPI et à l'OHMI.



**CHARTER LOGISTIQUE
ASSOCIÉE À L'EMBALLAGE
DES ÉQUIPEMENTS
INDUSTRIELS**
Support de la Marque "SEILA"
déposée à l'OHMI.

Elles peuvent être consultées au siège du SEILA et achetées en téléchargeant le bon de commande sur www.seila.fr puis en l'adressant au siège du SEILA avec le règlement ou le justificatif de virement bancaire.



SYNDICAT
DE L'EMBALLAGE
INDUSTRIEL
ET DE LA LOGISTIQUE
ASSOCIÉE



**Pour plus d'informations,
retrouvez le SEILA :**

62, rue de Turbigo - 75003 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 78 00 50

Fax : +33 (0)1 44 78 00 55

E-mail : info@seila.fr / www.seila.fr